

11, boulevard de Bretagne CS 62307 16000 ANGOULÈME  
(tél : 05 45 38 04 50 – Email : contact@semios-avocats.fr)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES, EN UN LOT,  
AU TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ANGOULEME**

**le Mercredi 26 Mars 2025 à 9H30**

**MISE A PRIX : 26.800 €**



**DESIGNATION DE L'IMMEUBLE A VENDRE :**

Commune d'ANGOULEME sis au 4 Impasse des Rossignols, dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété dénommée « les Balcons de Bellevue » comprenant :

- six bâtiments collectifs identifiés sur les plans par les lettres A à F comprenant chacun un rez-de-chaussée et trois étages :
- 11 villas identifiées sur les plans de V01 à V11,
- espace vert avec piscine commune,
- bâtiments annexes pour les services communs de la résidence identifiés sur les plans de LC1 à LC3 puis de LC4 à LC8 destinés au stockage des conteneurs à ordures ménagères, au rangement divers vélos, d'un transformateur EDF,
- voirie et parkings communs, outre piscine,

Et plus particulièrement :

**Dans le bâtiment A :**

**Lot numéro trois (3)**

**Un appartement T2** situé au niveau 1, premier étage sur rue portant le numéro A03 au plan avec terrasse, d'une superficie de 40,17 m<sup>2</sup> comprenant une pièce de vie, une chambre, une salle de bain, un WC et un dégagement outre un balcon de 1,42 m<sup>2</sup>.

Et les cinquante-trois / dix millièmes (53/10.000èmes) des parties communes générales de l'immeuble.

**Dans le garage A/B**

**Lot numéro deux cent vingt-sept (227)**

**Un parking couvert** portant le numéro 106 au plan dénommé A03 d'une superficie de 12,53 m<sup>2</sup>.

Et les six/dix millièmes (6/10.000èmes) des parties communes générales de l'immeuble.

Figurant au cadastre section BT n° 235 pour une contenance de 1ha 35a et 78ca.

**OCCUPATION** : Les biens sont loués selon bail du 21 janvier 2008

**VISITES** : contacter la **SELAS GROUPE ALEXANDRE GRAND-OUEST**, Commissaire de Justice, au 05.45.92.96.17 ou 05.45.95.95.95 ou la **SELARL SEMIOS**, Avocat, au 05 45 38 04 50

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de la Charente. Le cahier des conditions de la vente peut être consulté par toute personne intéressée, soit au Greffe du Tribunal Judiciaire d'Angoulême (RG 24/01493), Palais de Justice, Place Francis Louvel, soit au Cabinet de l'avocat poursuivant, sur le site internet [avoventes.fr](http://avoventes.fr).

Les dispositions légales prévoient la nécessité d'un pouvoir écrit et d'un chèque de banque d'un montant de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3000€ pour tout acquéreur éventuel. Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.

Signé : **Olivier GUEVENOUX**